



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 24 novembre 18H30, les membres de l'association Mallemort Tennis CLUB se sont réunis salle DANY en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

L'association est honorée par la présence de M Antoine ALLEGRI, 1er adjoint au maire et adjoint aux sports

Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée est présidée par Dominique GENTY, en qualité de président de l'association. Il est assisté par un secrétaire de séance, Jeanine FELTES, en tant que secrétaire de l'association.

Le quorum, tel qu'il est prévu par les statuts est atteint, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour est rappelé par le président

- 1) rapport moral,
- 2) rapport d'activités,
- 3) rapport financier,
- 4) vote des rapports,
- 5) approbation du budget prévisionnel,
- 6) renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration (s'il y a lieu au regard des statuts)
- 7) Histoire de Roland GARROS

Le président fait remarquer que l'ensemble des documents a été adressé à chacun des membres dans le cadre des convocations *(ou a été déposé au siège de l'association)*.

Il est fait lecture des différents rapports *(financier, moral, etc...)*.

À l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Résolution 1 : Rapport moral et financier

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité.

Résolution 3 : Approbation du budget

L'assemblée Générale approuve le budget à la majorité

Résolution 2 : Approbation du budget prévisionnel

L'assemblée Générale approuve le budget prévisionnel à la majorité

Résolution 4 : renouvellement du bureau

les sortants :

- Jeanine FELTES
- Catherine GENTY
- Isabelle MUSI

les entrants :

- Isabelle Musi
- Catherine GENTY

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H

Le Président de séance

Dominique GENTY.

